

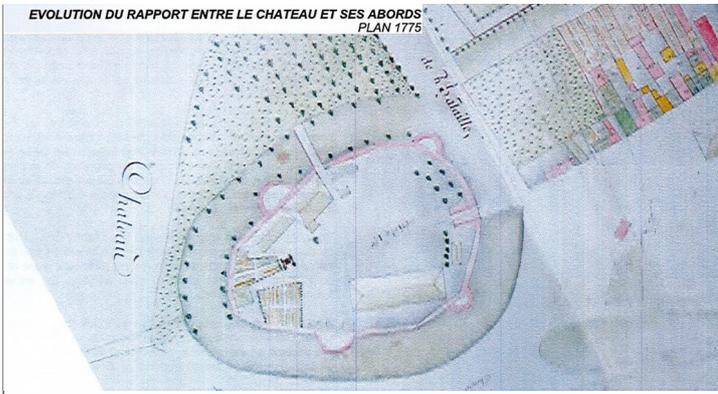
Les remparts du Neubourg

Dans le cadre d'une étude menée sur les anciennes fortifications urbaines de l'Eure (mottes féodales, enceintes circulaires...), nous avons souhaité faire une étude plus poussée sur les remparts urbains. Il s'agissait tout d'abord de mettre en évidence l'importance de ces remparts sur les traces parcellaires encore existantes de nos jours, mais également de pouvoir déterminer si des éléments édifiés (plus ou moins importants) étaient encore visibles.

Dans le cas de la commune du Neubourg, trois séries d'enceintes sont apparues : la première au niveau de l'ancien Château est encore bien visible avec les restes en vert et en violet et le parcellaire au sud (la route reprend bien les anciens fossés). Pour la partie Est, l'ancienne entrée dans le château est peu lisible car une place ordonnancée à été créée de manière récente et a recréé 4 fronts bâtis sur les côtés du rectangle. Pour autant, cette place rectangulaire n'est pas non plus lisible du fait du rond point mais aussi de l'exceptionnel présence de la place en amande située autour de l'église. Ce deuxième secteur (en rouge) est également bien délimité au niveau des extérieurs et le troisième (en jaune) s'est développé sur un second promontoire topographique autour de l'ancienne église Saint Jean. L'emplacement de la porte de ville entre les deux espaces s'appréhende au niveau du carrefour.



Plan des fortifications anciennes et restantes : en vert, les fossés clairement lisibles au pied des remparts subsistants (en violet). En rouge la zone intérieure des remparts et en jaune le second site protégé.



Plan ancien, 1775, où l'on voit bien la place de l'ancien château avec ses fossés. Il existait donc un espace non bâti à l'Est qui est aujourd'hui occupé par la fontaine-rond point.



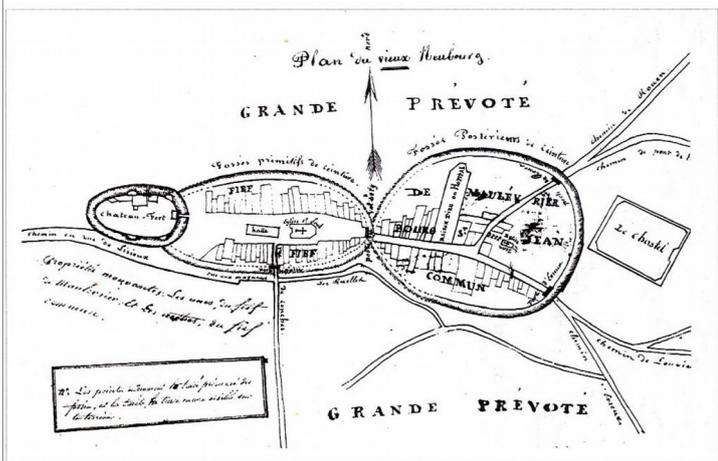
Photographies des murailles restantes (extrait étude architecte 2018). On voit encore clairement les traces des anciens fossés, même si un aménagement très XVIII a été fait avec une place rectangulaire à l'Est au niveau de l'ancienne porte. Un projet d'aménagement de cet espace central, qui peut être toujours stationnable, mais qui rendrait plus lisible les différents âges de la ville serait intéressant.



Photographies des murailles restantes (Extrait du «PLAN DE LA FERME DE CALANGE APPARTENANT A MONSIEUR LE MARQUIS DE BEUVRON» (Document Philippe Marche), AMSE, Confluences 2014, par Francis DURAND)



Vue depuis le Nord de la commune, on a bien une intervisibilité entre les monuments historiques. Manque à ce paysage, l'ancienne halle de la ville, détruite. L'église St Jean est également visible depuis ce point de vue.



Photographies des murailles restantes (extrait étude architecte 2018)



Entre les deux anciennes zones de remparts urbains, au niveau où les deux talwegs se rencontrent à un point bas (aujourd'hui au croisement de la rue Charles de Gaulle et la rue de l'hôpital), il existe un plissement parcellaire très intéressant : les parcelles deviennent courbes et non plus droites et les maisons suivent ce mouvement. On se trouve bien sur la délimitation entre les deux secteurs.